



Bureau d'information  
et de communication

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne



## Communiqué de presse

### **Le Canton de Vaud et la Ville de Vevey s'associent pour soutenir la Compagnie Prototype Status**

**Le Canton de Vaud et la Ville de Vevey s'associent, sous forme d'une convention tripartite sur une période de trois années, pour renforcer leur soutien à la compagnie de danse contemporaine veveysanne Prototype Status dirigée par la chorégraphe Jasmine Morand.**

L'Etat de Vaud, représenté par Madame la Conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon et la Ville de Vevey, représentée par le Syndic et Municipal de la culture Monsieur Laurent Ballif ont signé une convention sur trois années (2016-2018) en faveur de la Cie Prototype Status dirigée par la chorégraphe Jasmine Morand. Cette compagnie a été créée par Jasmine Morand en 2003 et s'est installée à Vevey en 2008. Lauréate du prix de la Danse 2013 de la Fondation Vaudoise pour la Culture, ses créations ont tourné à ce jour dans plus de dix pays, en Europe, aux Etats Unis et en Amérique du Sud. Sa recherche chorégraphique s'allie à de nouvelles technologies et aux arts visuels pour tisser une œuvre hybride et innovante.

Le Canton de Vaud et la Ville de Vevey s'associent pour renforcer leur soutien à la compagnie de danse contemporaine veveysanne Prototype Status. La convention tripartite précise les engagements de chacune des parties sur la période de trois années. La Cie produira et diffusera en Suisse et à l'étranger deux à trois créations et s'engage à transmettre son savoir-faire sous forme d'ateliers, d'actions de médiation ou de collaborations avec les écoles. Le Canton servira sur la période de 3 ans une subvention de CHF 180'000.- et la Ville de Vevey un soutien à hauteur de CHF 186'000.-, dont CHF 60'000.- de subvention pour la création, CHF 117'000.- de loyer pour Le Dansomètre et CHF 9000.- pour la communication. A noter que depuis 2010, la Ville de Vevey met à disposition de la Cie Prototype Status un studio de danse appelé Le Dansomètre. Cet espace de 140 m2 lui permet de développer ses créations et travailler les pièces de son répertoire. Lorsque la Cie n'utilise pas le studio, il est mis à disposition d'autres compagnies suisses de danse contemporaine sous forme de résidences.

La signature de cette convention s'inscrit dans le cadre du soutien cantonal et communal aux compagnies de danse professionnelles indépendantes. Elle contribue à développer des partenariats entre le Canton et les communes dans le cadre de la politique culturelle régionale inscrite dans la loi sur la vie culturelle et la création artistique (LVCA)

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Office de la communication de la Ville de Vevey



Au premier rang (de gauche à droite) :

- Anne-Catherine Lyon, Conseillère d'Etat
- Jasmine Morand, Directrice artistique de la Cie Prototype Status
- Laurent Ballif, Syndic de Vevey et Municipal de la culture

Debout au second rang (de gauche à droite) :

- Nicolas Gyger, Adjoint de la Cheffe du Service des affaires culturelles de l'Etat de Vaud
- Nicole Minder Cheffe du Service des affaires culturelles de l'Etat de Vaud
- Marie Neumann, Déléguée à la culture de la Ville de Vevey